

BARÈME DES HONORAIRES

Tarifs en vigueur au 01/01/2026

PRIX DE VENTE DU BIEN D'HABITATION

Tranche de prix	Honoraires (TTC)
Jusqu'à 34 000 €	3 000 € TTC
De 34 001 € à 100 000 €	9 % TTC
De 100 001 € à 125 000 €	10 500 € TTC
De 125 001 € à 175 000 €	12 000 € TTC
De 175 001 € à 225 000 €	13 000 € TTC
De 225 001 € à 250 000 €	14 000 € TTC
De 250 001 € à 300 000 €	15 000 € TTC
Au-delà de 300 000 €	5 % TTC

COMMERCIAL / PROFESSIONNEL

Tranche de prix	Honoraires (HT)
Jusqu'à 60 000 € HT	4 000 € HT*
Au-delà de 60 000 € HT	10 % HT*

RÉDACTION BAUX COMM. & PRO.

À charge du bailleur	25% HT du loyer annuel
À charge du locataire	25% HT du loyer annuel

PROGRAMME NEUF

À charge du promoteur 5% HT du montant TTC

PROGRAMME À L'ÉTRANGER

Honoraires de transaction 10 % TTC

AVIS DE VALEUR

250 € TTC

HONORAIRES DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE À CHARGE DU VENDEUR (Dans le cas d'une succession, à charge de l'acquéreur).

*Calcul de la TVA selon les taux en vigueur.

Solution Immobilière, située 7 F Avenue Louise Michel 25000 Besançon, téléphone +33 6 25 50 52 23, adresse mail m.sertout@solution-immobiliere.fr, exploitée par la société Matthieu Sertout Investissement SAS au capital de 141 000 euros, dont le siège social est situé 7 f avenue Louise Michel 25000 Besançon, RCS 25000 Besançon n° 449 929 991, titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI25012025000000008 délivrée par Doubs, numéro de TVA FR65449929991, assurée en responsabilité civile professionnelle par Galian dont le siège est sis 89 rue de la Boétie 75008 Paris sur le territoire national sous le n° RCP 01 174705W. Adhérente de la caisse de Garantie Galian dont le siège est sis 89 rue de la Boétie 75008 Paris sous le n° 174705W pour un montant de 120 000 euros.